

La coopération allemande en Afrique de l'Ouest à l'ère du tournant postcolonial

Recueil de trois notes d'orientation politique · 2026

POLICY BRIEF N°01

La fabrique du compromis : le partenariat Allemagne-Sénégal entre négociation permanente et recherche du « win-win »

POLICY BRIEF N°02

Identifier et déconstruire la colonialité dans la coopération au développement : étude de cas du Sénégal et de l'Allemagne

POLICY BRIEF N°03

L'Afrique, l'Allemagne et la coopération au développement dans le système mondial : appréhender les reconfigurations géopolitiques

AUTEURES

Sokhna Rosalie Ndiaye & Selly Ba

LASPAD — Université Gaston Berger de Saint-Louis

La fabrique du compromis : le partenariat Allemagne–Sénégal entre négociation permanente et recherche du “win-win”

Auteurs :

Dr Selly BA, Sociologue, Consultante

Dr Sokhna Rosalie NDIAYE, Maître de conférence Assimilée, Université Rose Dieng France-Sénégal

Contributeurs :

Mme Sokhna Diarra SARR, Assistante de recherche

Mme Ndeye Aïssatou GAYE, Assistante de recherche

M. Abdou Kane DIENG, Assistant de recherche

Introduction

La coopération bilatérale entre l'Allemagne et le Sénégal remonte à près de 60 ans, débutant officiellement autour de 1960, avec une intensification récente, notamment depuis 2019 avec le partenariat [Compact with Africa](#). Ce partenariat s'articule autour de quatre (4) axes stratégiques principaux : — une économie compétitive ; — un capital humain de qualité et l'équité sociale ; — l'aménagement et le développement durables — la bonne gouvernance et l'engagement africain.

Cette coopération technique et financière, très dynamique, s'est matérialisée par un volume total de financement, sous forme de dons¹, de plus de 1,282 milliard d'euros, soit plus de 841 milliards de FCFA². Elle s'appuie sur des acteurs comme la GIZ, la KfW, ainsi que diverses fondations politiques et culturelles, œuvrant en faveur d'un développement inclusif et durable, en phase avec la Vision Sénégal 2050³. Ce dynamisme et cette discrétion⁴ dans la mise en œuvre de la coopération sont appréciés par les partenaires locaux⁵.

1 Les financements allemands même lorsqu'ils se présentent sous forme de dons (subventions), sont assortis de conditionnalités, comme par exemple le respect des normes sociales, environnementales, l'égalité de genre, la transparence, etc.

2 <https://www.topnews.sn/financement-lallemagne-a-injecte-au-senegal-pres-de-841-milliards-de-fcfa-depuis-1960/>

3 La Vision Sénégal 2050 incarne l'ambition stratégique du pays de bâtir une nation résiliente, inclusive et pleinement souveraine, en harmonie avec ses valeurs, ses ressources et les aspirations de son peuple. Elle s'inscrit dans une dynamique de transformation profonde, portée par une gouvernance fondée sur la transparence, l'efficacité et la justice sociale.

4 Son approche discrète repose sur des financements sous forme de dons et un partenariat basé sur la confiance, minimisant l'affichage politique au profit des résultats du terrain.

5 Les acteurs locaux sont entendus comme regroupant l'État, les collectivités, la société civile et le secteur privé.

Cette note politique vise à retracer l'évolution des relations de coopération bilatérale entre l'Allemagne et le Sénégal, à cerner le « win-win » à la fois comme narratif politique et comme objet de négociation, et à analyser la manière dont cette coopération se construit dans une logique de compromis permanent autour de la transition énergétique.

La coopération Allemagne–Sénégal

Le Sénégal se distingue comme un pays pivot pour la coopération allemande, en raison de sa stabilité historique et de son attractivité stratégique.

Les débuts d'une coopération bilatérale (1960-1980)

Peu après l'indépendance, le Sénégal établit des relations diplomatiques formelles avec la République fédérale d'Allemagne. Durant cette période, la coopération est surtout d'ordre culturel, diplomatique et institutionnel. Elle porte notamment sur :

- la formation de cadres administratifs et techniques ;
- l'appui au secteur éducatif ;
- les premiers investissements d'infrastructures modestes ;
- la mise en place des bases juridiques de la coopération économique (accords bilatéraux des années 1960).

Cette période est marquée par un soutien au renforcement des jeunes institutions sénégalaises. La présence allemande reste cependant limitée, en comparaison avec celle de partenaires tels que la France ou les institutions multilatérales.

L'ère de la structuration technico-financière (1980-2010)

Les années 1980-1990 voient l'émergence d'une coopération technique plus approfondie, mobilisant notamment la GTZ (devenue par la suite la GIZ) et la KfW. Les programmes se diversifient vers :

- l'eau et l'assainissement ;
- la santé ;
- le développement rural ;
- les infrastructures de base ;
- la gouvernance locale.

L'appui allemand s'inscrit alors dans les logiques d'ajustement structurel et de décentralisation, renforçant les capacités des institutions locales et des collectivités territoriales. À partir des années 2000, l'Allemagne renforce particulièrement trois domaines : la formation professionnelle, le développement rural, puis l'énergie et l'efficacité énergétique, amorçant un basculement majeur vers les enjeux climatiques.

Un tournant stratégique : l'engagement allemand renforcé (2015-2025)

À partir de 2015, l'Allemagne repositionne sa politique africaine autour de trois axes :

- la transition énergétique (énergies renouvelables, efficacité énergétique, électrification rurale) ;
- l'employabilité des jeunes et la formation professionnelle ;

- la transformation agricole durable.

Deux instruments structurants vont accélérer cette orientation :

1. *Le Compact with Africa (CwA)* lancé en 2017 lors de la présidence allemande du G20, auquel le Sénégal adhère.
2. *Le Partenariat pour une transition énergétique juste (JETP)* signé en 2023 entre le Sénégal et plusieurs partenaires, dans lequel l'Allemagne joue un rôle central.

Ces deux cadres ancrent le Sénégal dans une dynamique de réformes appuyées par l'expertise allemande, des financements concessionnels et une coopération multi-acteurs.

Le « win-win » comme narratif politique, mais aussi comme objet de négociation.

Le modèle « win-win » est présenté comme une réponse aux critiques liées aux rapports inégaux. Cette approche vise à replacer les interactions sur un pied d'égalité, en particulier dans les partenariats économiques. Le « win-win » sert de stratégie discursive et opérationnelle pour contrer les accusations de paternalisme. Les nouveaux discours politiques africains⁶ exigent des rapports plus équilibrés, fondés sur le principe d'égalité. Cette dynamique postcoloniale critique les anciennes hiérarchies dans la coopération.

Dans le cadre de la coopération bilatérale, le « win-win » s'articule notamment autour du transfert de compétences, des enjeux de la migration et de marché du travail. En effet, la migration qualifiée reste un levier gagnant-gagnant à condition d'être bien encadrée. Par ailleurs, l'un des principaux apports de la coopération allemande réside dans le renforcement des capacités techniques et institutionnelles du Sénégal. Depuis les années 1990, et plus intensément depuis 2015, la GIZ et le BMZ ont contribué à la formation de cadres nationaux dans les secteurs de l'énergie, de l'agriculture et de la gouvernance locale.

Le positionnement allemand repose sur une combinaison d'intérêts géostratégiques, économiques, politiques et diplomatiques. L'autonomie locale est conçue comme un principe de sélection et de responsabilisation. L'autonomisation n'est pas seulement déclarée : elle est intégrée dans la méthode de travail de la coopération bilatérale.

L'approche de la coopération repose sur le respect des valeurs locales, le dialogue interculturel et l'idée d'un partenariat non imposé. Elle se veut attentive aux perceptions locales, notamment dans la communication et la visibilité :

- une coopération perçue comme amicale et fondée sur des valeurs communes ;
- une volonté de l'Allemagne d'apprendre du Sénégal ;
- la mise en avant de la consultation et de la coconstruction.

La coopération allemande apparaît profondément ancrée dans les institutions sénégalaises et structurée autour de partenariats institutionnels diversifiés. Cette particularité renforce la coordination intersectorielle, mais accroît également la complexité du pilotage.

⁶ Les nouveaux discours politiques africains portent sur la souveraineté décisionnelle, la diversification de partenariat et la rupture avec les hiérarchies postcoloniales.

Les activités sont élaborées avec les partenaires, en associant les acteurs institutionnels et ceux de la société civile. L'approche partenariale revendique une absence d'imposition externe et un processus bâti sur le consensus, tant au niveau institutionnel que technique. Le recours aux consultants sénégalais est considéré comme un élément clé de pertinence. La coopération répond aux besoins locaux en mobilisant l'expertise nationale, ce qui renforce sa légitimité et améliore son adaptation. La pertinence repose sur l'ancrage local et la valorisation des compétences nationales. La coopération s'appuie clairement sur les ressources humaines locales pour renforcer l'appropriation.

Il convient de souligner l'importance de l'alignement sectoriel, qui dépend de la capacité du pays à exprimer clairement ses priorités. L'harmonisation nationale est jugée nécessaire pour réduire la cacophonie. *Le Sénégal influence la coopération lorsqu'il définit clairement ses priorités.* Les axes de collaboration sont fixés à travers les négociations intergouvernementales.

Toutefois, certaines priorités externes continuent d'influencer la feuille de route de la coopération. Il arrive que les priorités ne soient pas réciproques, notamment en ce qui concerne les enjeux climatiques, impulsés par les partenaires européens. L'approche allemande est décrite comme, relativement égalitaire, mais pas toujours cohérente avec les pratiques :

- les orientations ne sont pas toujours coconstruites, en raison de directives allemandes ;
- un protocole des négociations principalement préparé à Berlin ;
- une asymétrie reconnue comme procédurale, appelant à davantage de transparence dans les protocoles ;
- un climat est un agenda importé pouvant refléter des priorités implicites (climat) ;
- la présence de paternalisme, bien qu'en diminution ;
- une asymétrie institutionnelle.

Ces éléments montrent que, malgré le discours partenarial, certaines asymétries persistent : accès limité de nationaux à certains postes (notamment dans les directions des fondations politiques), le rôle du représentant résident exclusivement allemand, ou encore les barrières linguistiques. Cependant, au regard de ces manquements notés, l'on note une reconnaissance des asymétries et une volonté d'aller vers plus d'équité dans le partenariat.

Le compromis comme mode de gouvernance du partenariat

« Lors des négociations, l'État du Sénégal dit ce qu'il veut. L'Allemagne finance selon ces priorités. »

Le système allemand de coopération affiche la volonté de négocier sur un même niveau avec ses partenaires. La négociation est mise en avant comme un élément clé du partenariat, même s'il y a toujours un écart entre le bailleur et le bénéficiaire. Des mécanismes de consultation existent, ainsi qu'un espace de cocréation. Toutefois, le protocole des négociations est préparé par l'Allemagne. « Parfois, la solution préférée par le ministère partenaire est différente de la nôtre... alors on négocie. »

Les décisions et solutions sont souvent négociées entre la coopération allemande et les partenaires locaux. La logique de partenariat est centrale, et la coconstruction constitue un pilier du dispositif. Elle s'inscrit dans l'ensemble du cycle de projet : négociation, diagnostic, mise en œuvre et communication, où le partenaire est mis en avant. Les objectifs de coopération sont élaborés conjointement, les modèles sont coconstruits, puis capitalisés et transférés. Les besoins et les défis sont définis en commun, soit avec les autorités publiques, soit directement avec les populations.

La co-exécution sur le terrain et le recours à des normes locales dans la gestion des conflits, témoignent d'un ancrage réel de la coopération. Le recours systématique à l'expertise locale⁷. Celle-ci n'est pas seulement mobilisée : elle est construite, valorisée et institutionnalisée. Les projets s'appuient sur des points focaux⁸, des relais communautaires et l'implication d'étudiants, qui deviennent par la suite des professionnels qualifiés. Les activités de sensibilisation menées au niveau villageois renforcent cette dynamique.

Ce qui montre que les accords sont généralement équilibrés, mais la coconstruction peut être interrompue dans certaines phases, notamment lors de la finalisation des documents.

Les asymétries institutionnelles constituent un obstacle concret à la participation réelle des partenaires locaux. Les orientations ne sont pas toujours coconstruites... parfois ce sont des directives du gouvernement fédéral. *« Oui, il existe une asymétrie, mais elle vient de la procédure et du respect du protocole. »*

Des asymétries entre la coopération allemande et ses partenaires locaux restent visibles, notamment à travers les ressources financières et le pouvoir décisionnel. Certaines motivations des bailleurs sont perçues comme ambiguës, entre logique de coopération internationale et intérêts géopolitiques.

La structure institutionnelle de la coopération est complexe, très centralisée, et fortement dépendante de règles administratives allemandes. Le Sénégal joue un rôle déterminant dans les demandes, mais la mise en œuvre reste conditionnée par les procédures de la coopération allemande.

La transition énergétique comme terrain central de négociation

La transition énergétique est devenue, depuis 2015, le pilier central de la coopération. L'Allemagne accompagne le Sénégal dans :

- **La planification énergétique**

La GIZ fournit un appui technique pour l'élaboration des politiques énergétiques, l'intégration des énergies renouvelables dans le mix énergétique, le développement de l'efficacité énergétique et la formation des cadres du ministère du Pétrole et des Énergies.

- **Le financement d'infrastructures énergétiques (KfW)**

La KfW soutient la construction et la modernisation de centrales solaires, les réseaux électriques, les mini-grids ruraux, les projets d'interconnexion et la sécurisation du réseau. Deux conventions avec la KfW sur l'intégration des énergies renouvelables et la facilité en faveur des PME ont été financées à hauteur de 28 milliards de FCFA (environ **43 millions d'euros**).

- **Le JETP (Just Energies Transition Partnership) — 2023**

Signé en juin 2023, le JETP fait du Sénégal un pays pilote en Afrique de l'Ouest. C'est dans cette logique que l'Allemagne

- cofinance la transition vers un mix énergétique bas carbone ;
- soutient la sortie progressive des solutions fossiles ;
- finance des projets « à démarrage rapide » (fast-track projects) ;

⁷ L'expertise locale recouvre à la fois le savoir académique et les pratiques communautaires.

⁸ Les points focaux (représentants de l'État) ont un rôle opérationnel.

- accompagne les réformes institutionnelles.

En 2023, dans la continuité du JETP, via un accord bilatéral, un appui budgétaire (climat, affaires publiques, santé/pharmacie) a été octroyé pour un montant de 118 millions d'euros, dont 68 millions d'euros dédiés à la résilience face aux crises/climat et 50 millions au soutien du secteur pharmaceutique et vaccinal.

La « transition juste⁹ » est considérée comme essentielle. Le partenariat gazier Sénégal–Allemagne est perçu comme aligné sur les intérêts nationaux sénégalais, malgré la priorité allemande accordée aux énergies vertes. L'alignement semble réel dans plusieurs domaines, comme l'énergie, mais dépend fortement des négociations intergouvernementales. Les priorités locales sont reconnues, mais parfois instrumentalisées.

- ✓ Transition énergétique : Allemagne ne finance pas les projets fossiles, sans pour autant s'y opposer.
- ✓ Le marché de l'énergie fossile reste accessible aux entreprises allemandes.

« Toute l'énergie fossile vendue peut être achetée par des entreprises privées allemandes. ».
« Le Sénégal va exporter du gaz en Allemagne... partenariat gagnant-gagnant... malgré l'accent sur l'énergie verte. »

La pertinence locale est un enjeu clé, notamment dans les projets énergétiques. Certains projets sont alignés aux besoins locaux (organisations de la société civile locales, pratiques communautaires), mais d'autres semblent moins adaptés aux réalités du terrain. Alors que les projets pertinents sont souvent ceux développés au niveau déconcentré ou en lien direct avec les OSC, plus proches des besoins réels.

La dépendance à l'expertise externe peut freiner le développement d'une autonomie institutionnelle complète, surtout dans la planification énergétique ou la transformation agricole.

La coopération sénégal-allemande fait face à plusieurs enjeux stratégiques et opérationnels. D'abord, il s'agit de réussir la transition énergétique dans un contexte où le Sénégal dépend encore du gaz et des sources fossiles pour sa production électrique. L'implantation de projets bas carbone, tels que ceux du JETP, doit être accompagnée d'une capacité locale renforcée pour assurer la maintenance, la gestion et l'appropriation des infrastructures.

Tensions, arbitrages et limites du partenariat

La coopération allemande rencontre certaines **limites structurelles et opérationnelles**. Premièrement, la multiplicité des acteurs (BMZ, KfW, GIZ, DEG¹⁰, secteur privé, institutions multilatérales) complexifie la coordination des interventions et peut conduire à des chevauchements ou à une dispersion des ressources. Une absence de cartographie claire¹¹ des acteurs entraîne une duplication, une concurrence et un manque d'efficacité.

⁹ C'est un processus de transformation vers une économie durable (zéro émission) tout en intégrant la justice sociale.

¹⁰ Filiale de la KfW se concentre sur le financement et l'accompagnement d'entreprises privées.

¹¹ Cette cartographie doit déboucher sur une bonne coordination entre bailleurs et Etat.

« Il y a beaucoup d'acteurs... mais souvent pas de cartographie... on ne sait pas vraiment qui fait quoi. » « Duplication des projets... parfois deux OSC financées pour la même activité... cela crée de la confusion. » « Les financements internationaux vont toujours aux mêmes... les petites associations sont oubliées. »

Certains financements, bien que significatifs, restent concentrés sur des projets pilotes ou ciblés, sans garantir un impact systémique à l'échelle nationale. Ce qui pousse certains partenaires locaux à s'interroger : « *Malgré les millions d'euros déclarés... est-ce réellement investi dans les projets ou dans les expatriés ?* ». L'approche pragmatique de la coopération allemande est globalement appréciée. Certains projets montrent un impact direct (kits de démarrage, appui aux jeunes). Toutefois, des doutes persistent sur l'utilisation réelle des fonds et l'impact durable des projets. L'efficacité est perçue comme variable, avec des résultats visibles localement mais des incohérences entre les montants annoncés et la réalité de terrain.

À ce stade, il convient de préciser que les obstacles proviennent des deux parties : procédures allemandes ; complexité institutionnelle sénégalaise ; risques économiques. Du côté sénégalais, le défi principal est institutionnel et politique : changement de gouvernement et nouvelles priorités. En somme, plusieurs obstacles entravent la mise en œuvre : lourdeurs administratives allemandes, manque de coordination entre acteurs, duplication des projets, concurrence entre OSC, difficultés d'utilisation des fonds, instabilité institutionnelle, l'existence d'indicateurs imposés de l'extérieur.

Enseignements et pistes de réflexion

Entre 1960 et 2025, la coopération sénégalais-allemande s'est progressivement transformée en un partenariat stratégique structuré autour de l'énergie, de l'agriculture, du renforcement des capacités et du financement du développement. L'Allemagne s'impose comme l'un des partenaires les plus constants et les plus techniques du Sénégal, avec une approche fondée sur la qualité de l'expertise, les réformes structurelles et l'innovation. Les perspectives futures, notamment autour de la transition juste, de l'agriculture intelligente face au climat et de l'emploi des jeunes, laissent présager une intensification de ce partenariat dans les années à venir. Toutefois, pour poursuivre et renforcer un partenariat équilibré, il urge de :

- ✓ maintenir et renforcer les mécanismes de coconstruction et de former les acteurs locaux sur ces pratiques pour en faciliter l'appropriation ;
- ✓ assurer un suivi continu¹² de la coconstruction sur tout le cycle du projet ;
- ✓ renforcer la transparence des objectifs et des modalités d'intervention, afin de réduire les asymétries et favoriser une participation équitable ;
- ✓ mettre en place des mécanismes pour garantir la participation des partenaires à toutes les phases des projets ;
- ✓ développer des plans de transfert de compétences au bénéfice des partenaires locaux ;
- ✓ renforcer la mobilisation systématique de l'expertise locale dès la phase de conception des projets ;

¹² Le type de suivi attendu devra être participatif, continu et opérationnel intégrant des revues régulières, des indicateurs de performances et un dialogue permanent entre partenaires.

- ✓ capitaliser l'approche partenariale pour renforcer la légitimité et l'efficacité des projets ;
- ✓ promouvoir l'échange d'expériences multirégionales pour enrichir les perspectives des acteurs ;
- ✓ renforcer la transparence des processus de négociation ;
- ✓ s'assurer que les priorités nationales orientent réellement les projets ;
- ✓ élaborer une cartographie nationale des acteurs. « *Le Sénégal doit créer une plateforme pour harmoniser les interventions.* » ;
- ✓ simplifier les procédures administratives allemandes ;
- ✓ renforcer la coordination entre OSC et éviter les duplications.



Identifier et déconstruire la colonialité dans la coopération au développement : étude de cas du Sénégal et de l'Allemagne

Auteurs :

Dr Sokhna Rosalie Ndiaye, Enseignante-Chercheure, Université Rose Dieng France-Sénégal

Dr Selly Ba, sociologue, consultante

Contributeurs :

M. Abdou Kane Dieng, assistant de recherche

Mme Ndèye Aïssatou Gaye, assistante de recherche

Mme Sokhna Diarra Sarr, assistante de recherche

Résumé exécutif

La coopération entre le Sénégal et l'Allemagne s'inscrit dans une ambition partagée de moderniser les cadres d'échange afin de construire des partenariats fondés sur la coresponsabilité, dans lesquels chaque partie bénéficie de manière équitable de la relation. Si des avancées notables sont visibles dans les différents domaines de coopération, des opportunités de rééquilibrage subsistent, notamment pour mieux aligner les priorités transnationales sur les réalités locales, mais également sur les intérêts respectifs des partenaires. Cette note d'orientation politique souligne que l'efficacité du partenariat repose sur une gouvernance inclusive, où les différents acteurs impliqués s'approprient pleinement leur rôle, tout en favorisant la coconception des interventions et le renforcement des structures nationales. Ainsi, les deux nations pourront établir un modèle de réciprocité durable et transparent.

- **Diagnostic :** Le constat révèle un décalage structurel dans les interactions entre les acteurs, marqué par une méconnaissance, au Sénégal, du rôle des agences de développement, dont la présence opérationnelle visible alimente, chez les bénéficiaires et certains responsables politiques, l'espoir illusoire d'un partenaire venu « résoudre les problèmes ». Cette asymétrie de perception transforme les interventions techniques, initialement conçues comme de simples déclencheurs, en attentes de solutions définitives, provoquant déception et frustration lors du retrait inéluctable des partenaires techniques et financiers (PTF) à l'issue des programmes. Ce manque d'appropriation est renforcé par une contribution matérielle limitée des instances nationales, entretenant une forme de dépendance ou de « colonialité à l'envers »¹, dans laquelle l'expertise locale, bien que sollicitée, demeure souvent déconnectée du pouvoir décisionnel stratégique.
- **Recommandations :** Pour transformer le lien existant en un partenariat plus équilibré, il est recommandé d'instaurer des mécanismes de codirection à plusieurs niveaux d'intervention. De plus, l'institutionnalisation de la coproduction de savoirs, cofinancée par les deux États, permettrait de renforcer la souveraineté scientifique et d'assurer une évaluation continue des interventions, basée sur le principe de redevabilité mutuelle. Enfin, chaque intervention devrait intégrer, dès sa conception, une stratégie de pérennisation et de transfert institutionnel, afin de garantir que les dispositifs financiers et techniques locaux puissent prendre le relais une fois l'appui extérieur arrivé à son terme.

1 Notion introduite par les autrices de ce policy brief. La « colonialité à l'envers » désigne le phénomène par lequel une nation anciennement colonisée perpétue et renforce elle-même les mécanismes de sa propre dépendance, s'inscrivant dans un cycle de subordination dont elle devient l'une des actrices. Pour le cadre théorique de la colonialité, voir notamment : Quijano, A. (2000). Colonialité du pouvoir, eurocentrisme et Amérique latine. Dans E. Lander (dir.), *La Colonialité du savoir : eurocentrisme et sciences sociales. Perspectives latino-américaines* (pp. 120-151). UNESCO / École normale supérieure.

I. Introduction

Les pratiques de la coopération au développement s'adaptent constamment. La rhétorique et les éléments de langage utilisés pour désigner les modalités de partenariat entre les pays du Sud global et ceux du Nord évoluent depuis la période postcoloniale et celle des indépendances, et suivant les grandes orientations globales qui régissent ces rapports. Cependant, l'analyse de ces évolutions au fil du temps révèle des défis qui persistent malgré les efforts de corrections : il s'agit de ce que Moreno-Ruiz et Stitz² décrivent comme des inégalités et des hiérarchies étroitement liées à la colonialité (entendue dans ce policy brief comme les hiérarchies structurelles héritées du fait colonial et persistantes dans les rapports entre le Nord et le Sud global). Nous ajoutons que même si certaines de ces « inégalités et hiérarchies » découlent d'un héritage intégré aux mécanismes et procédures des partenariats, les défis liés à leur déconstruction relèvent souvent de la volonté des parties prenantes. D'une part, de nombreux partenariats Nord-Sud ont été construits sur la base de la persistance des structures de pouvoir, de domination et d'une infériorisation des savoirs locaux. D'autre part, certains partenariats Nord-Sud se sont développés selon des modalités qui s'écartent des logiques de colonialité, bien qu'ils demeurent inscrits dans des systèmes globaux et régionaux complexes, nécessitant un rééquilibrage constant des pratiques de coopération. La coopération sénégal-allemande s'inscrit dans cette dynamique : fondée à l'origine sur une relation politique privilégiée entre le président Léopold Sédar Senghor et le chancelier Willy Brandt, elle s'est progressivement consolidée tout en s'adaptant aux évolutions politiques, économiques et sociales.

Aujourd'hui, ce partenariat évolue dans un contexte de réalignement global où la pertinence des politiques de développement dépend de leur capacité à s'adapter aux trajectoires socioculturelles locales. L'enjeu majeur réside dans la transition d'un modèle centré sur le « gouvernement » (structures hiérarchiques) vers une « gouvernance » élargie impliquant une pluralité de niveaux et d'acteurs. Il apparaît désormais opportun d'harmoniser les cadres théoriques et les pratiques de terrain afin de garantir que les récits de coopération reflètent une vision partagée, assurant ainsi une plus grande cohérence et une efficacité accrue des interventions bilatérales. S'appuyant sur une série d'entretiens menés entre juin 2025 et janvier 2026 auprès de parties prenantes, de bénéficiaires et d'experts basés au Sénégal et en Allemagne, cette analyse se focalise sur les acteurs et les perceptions que ces derniers se font de la relation qu'ils entretiennent. Notons que si l'objet de la recherche porte sur ces perceptions, les recommandations formulées visent quant à elles à renforcer les synergies entre les acteurs des deux pays et à placer les bénéficiaires au cœur des interventions.

II. Les potentiels marqueurs d'asymétrie

Il convient de préciser la manière dont les acteurs interrogés, directement et explicitement questionnés sur ce sujet, comprennent le concept de « continuité coloniale ». Pour eux, ce concept renvoie à un déséquilibre décisionnel dans lequel le PTF, en raison de sa position de financeur, s'octroie la capacité d'influencer les priorités stratégiques et les modalités opérationnelles des projets. Cette situation est perçue comme un héritage structurel qui limite la coconstruction effective et perpétue une hiérarchie structurelle dans la prise de décision. Un autre point relevé était que du fait de cet atout financier dont bénéficie le PTF, le manque de compréhension approfondie du contexte dans lequel ce dernier déploie son dispositif n'est pas toujours pris en compte. Toutefois, cette analyse ne vise pas à affirmer que de tels rapports s'appliquent systématiquement à la relation

2 Moreno-Ruiz, M. J., & Stitz, C. (2024). Decolonizing international development: Caution, people at work. *Decolonize, humxnize*, 147.

germano-sénégalaise. En effet, la majorité des parties prenantes interrogées collaborent avec une grande diversité de partenaires internationaux ou disposent d'une connaissance approfondie des méthodes d'autres acteurs.

L'économie ainsi faite de la compréhension qu'ont les interlocuteurs du concept de continuité coloniale, il convient de clarifier les raisons pour lesquelles notre analyse privilégie la perspective des acteurs. En effet, il est commun, en parlant de coopération au développement, d'insister sur la façade la plus évidente que constituent les flux financiers. Or, en grande partie, les acteurs impliqués ont un fort impact sur les modalités de déploiement de cette coopération. Ainsi, de l'analyse des interactions entre les acteurs, il est ressorti les potentiels marqueurs d'asymétrie suivants :

- ✓ **Les acteurs centraux :** Les gouvernements restent les pivots formels de la coopération au développement. Qu'il s'agisse des ministères sectoriels, des finances ou des affaires étrangères, ce sont eux qui définissent les orientations stratégiques et animent les plateformes de coordination. Autour d'eux gravitent des partenaires au développement qui apportent financements, expertise et dispositifs de suivi. Le poids technique et financier de ces derniers leur confère la possibilité de se positionner sur les problématiques en lien avec leurs propres priorités. En revanche, les administrations locales et autres organismes parapublics jouent un rôle d'intermédiaires. Cela traduit une faible implication dans la phase de conceptualisation de l'agenda de coopération et implique une faible appropriation des projets. Cela contribue à expliquer pourquoi les PTF, notamment dans le cas de l'Allemagne, continuent d'être perçus comme des bailleurs et qu'il y ait peu, comme l'a souligné l'un de nos interlocuteurs, de contribution financière des États et agences étatiques à la mise en œuvre de projets même lorsqu'ils sont coconstruits.
- ✓ **Le pipeline théorie-pratique :** L'analyse des structures actuelles montre que les cadres conceptuels influencent la mise en œuvre opérationnelle des interventions ; une meilleure boucle de rétroaction permettrait d'ajuster ces cadres aux réalités du terrain. Dans plusieurs entretiens, il ressort que les acteurs sénégalais exercent une réelle agentivité en ajustant les interventions pour les aligner sur leurs propres agendas de développement. Toutefois, la « rationalité » de la coopération gagnerait à être davantage nourrie par les récits et les savoirs locaux afin de mieux refléter la diversité des trajectoires de vie et les aspirations des populations. Il est parfois noté un décalage entre la compétence technique nationale et le pouvoir décisionnel à l'échelle transnationale. En effet, bien que l'expertise locale soit prise en compte, il a été relevé des occurrences où les recommandations formulées par les experts nationaux n'ont pas été prises en compte et dans lesquelles certaines activités mises en œuvre ne répondaient pas efficacement aux besoins ciblés.
- ✓ **La compréhension du rôle des acteurs par les populations bénéficiaires et par les politiques :** L'arrivée d'une agence de développement, souvent symbolisée par une présence logistique et matérielle visible (véhicules siglés, experts internationaux), génère chez les bénéficiaires l'espoir que ce partenaire est venu « résoudre les problèmes ». Cette perception crée un décalage entre les « promesses » limitées de l'assistance technique et les attentes parfois illimitées des populations, entraînant déception, voire frustration, au moment du retrait du PTF. Ce sentiment est accentué par une discordance temporelle : le retrait intervient souvent au moment où les effets du projet commencent à devenir perceptibles, simplement parce que les programmes sont soumis à des échéances techniques et financières prédéfinies. En réalité, les interventions de la coopération sont conçues comme des catalyseurs de changement, plutôt que comme des solutions définitives.

- ✓ **Le manque de contribution de l'État partenaire (échelle macro-gouvernement) :** Dans le prolongement du point précédent, et pour relever les asymétries parallèles du côté des PTFs, il a été souligné des situations où il apparaissait un décalage entre les engagements annoncés au démarrage et les attentes. Là où le PTF déclare, à l'entame du partenariat, sa position d'apporter un appui technique et financier avec une contribution même minimale de l'État partenaire, il est survenu des situations où ce message était « mal compris » et où le PTF était attendu sur le financement de tout le processus d'un projet. À titre d'illustration, nos entretiens mettent en lumière des situations en apparence anodines, mais structurellement révélatrices, comme la prise en charge des per diem par le PTF lors d'ateliers de coconception. Ce type d'interaction peut contribuer, de manière involontaire, à renforcer des rapports de dépendance et limite la volonté d'émancipation vis-à-vis du financement extérieur. Ces tensions expliquent aujourd'hui la mise en place du G50³, dispositif visant à rationaliser les coûts locaux, face aux résistances de certains acteurs.

III. Atouts et dynamiques positives

Malgré ces déséquilibres, plusieurs dynamiques favorisent l'émergence d'un partenariat plus équilibré. De nombreux travaux de recherche⁴⁵ proposent des pistes concrètes pour décoloniser les pratiques de la coopération au développement, en rééquilibrant les mécanismes de prise de décision, en rendant plus explicites les intérêts des pays donateurs et en donnant davantage de poids aux initiatives des pays africains dans la définition des agendas. Parallèlement, depuis les années 2010, le champ de l'éducation au développement en Allemagne connaît une évolution, avec une attention croissante portée aux perspectives postcoloniales. Ceci est attesté par les pistes de réflexion déjà menées et les initiatives de la BMZ (Bundesministerium für wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung — Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement) pour une coopération « décoloniale ». Ce mouvement ouvre un espace pour des récits plus nuancés sur l'Afrique, et donc pour une coopération qui ne se réduit plus exclusivement à un schéma « bailleur-bénéficiaire ». À ce titre, il est donc utile de relever des dynamiques positives soulignées lors de nos entretiens :

- ✓ Le modèle de coopération allemand se distingue par un schéma de gouvernance structuré autour d'un processus décisionnel visant à préserver l'agentivité du partenaire. À l'échelle méso ou intermédiaire, l'agenda est d'abord coconstruit à travers de multiples rencontres d'experts et de groupes de travail, dont la vocation est d'identifier avec précision les besoins locaux et les domaines dans lesquels l'Allemagne dispose d'une valeur ajoutée technique. Cette phase de diagnostic débouche sur des négociations intergouvernementales formelles, tenues notamment dans le cadre des commissions mixtes réunissant les représentants des deux États, où le Sénégal et l'Allemagne finalisent conjointement l'agenda, permettant à l'État partenaire de réitérer ses priorités stratégiques et de formaliser des engagements réciproques

3 Le Protocole G50 définit les modalités de financement des coûts locaux, notamment des per diem, dans le cadre des interventions mises en œuvre par les partenaires au développement (PAD) au Sénégal.

4 Grotenhuis, R. (2015). Development cooperation: From post-colonialism to interconnected globalization. *Development*, 58(1), 42-48. Lümmer, J., & Ziai, A. (2025). Introduction: Global Partnerships and Neocolonialism. In *Global Partnerships and Neocolonialism* (pp. 1-17). Cham: Springer Nature Switzerland.

5 Voir également les orientations du BMZ sur le partenariat avec l'Afrique notamment "Shaping the Future with Africa." (2023) Et le "Policy for Our Cooperation with African Countries and Regions" (2025). Ce dernier mentionne directement la question des « continuités coloniales ». Voir aussi "Shaping the Future Together Globally" (2026) <https://www.bmz.de/en/ministry/shaping-the-future-together-globally-282836>

dans un cadre d'égal à égal. Enfin, la mise en œuvre du programme intègre un cadre de consultations permanentes qui permettent d'ajuster l'agenda à mi-parcours, assurant ainsi une flexibilité et un alignement constant avec les réalités mouvantes du terrain.

- ✓ L'un des atouts du partenariat entre l'Allemagne et le Sénégal réside dans l'absence de passif colonial direct entre les deux nations, le passé colonial du Sénégal ayant été principalement marqué par la France. Cette configuration particulière permet d'aborder la question des « continuités coloniales » non pas comme un héritage bilatéral conflictuel, mais comme une problématique structurelle plus large propre aux interactions entre le Nord et le Sud globaux. Autrement dit, les asymétries observées ne sont pas le produit d'un passé commun, mais le reflet des déséquilibres systémiques du régime actuel de la coopération internationale.
- ✓ Bien que certains interlocuteurs soulignent que la coopération allemande a parfois accordé une attention particulière aux politiques de migration, à travers des initiatives telles que le programme « Réussir au Sénégal », cette orientation est aujourd'hui perçue comme un facteur de convergence stratégique. En investissant massivement dans des projets structurants axés sur la création d'emplois locaux, l'Allemagne aligne ses objectifs de réduction de la migration irrégulière avec la priorité nationale sénégalaise d'insertion de la jeunesse. Ce mécanisme transforme un enjeu de sécurité européenne en un levier de développement socio-économique, permettant de financer des infrastructures et des formations qui renforcent la résilience des territoires d'origine. Ainsi, au-delà de la simple gestion des flux migratoires, cette approche privilégie la création d'opportunités locales concrètes, faisant de la stabilité régionale un bénéfice partagé entre les deux partenaires.

Recommandations

Au terme de notre réflexion et à la lumière de l'analyse des perceptions exprimées par les interlocuteurs sur la question d'une coopération au développement « décoloniale » et mutuellement bénéfique, voici les recommandations que nous préconisons :

1. **Coconstruction à tous les niveaux, de la conception à l'évaluation** : La littérature sur l'efficacité de la coopération au développement insiste sur l'importance de *l'appropriation nationale*⁶. Au Sénégal, la déconstruction des rapports asymétriques passe par une réappropriation de la définition des besoins. Actuellement, le risque est de voir les projets s'aligner davantage sur des agendas globaux ou externes (comme la transition énergétique, la sécurité ou les enjeux migratoires) que sur les urgences spécifiques exprimées par les populations locales.
2. **Horizontalité des directions** : Le modèle doit tendre vers une codirection paritaire réelle au sein des agences et fondations de coopération, notamment les fondations politiques allemandes actives au Sénégal. Cela implique de rompre avec le « plafond de verre » qui réserve souvent les postes de direction stratégique aux expatriés. Face à la perception d'une mobilité difficile au sein de certaines structures, il est crucial d'instaurer des mécanismes de promotion interne basés sur le mérite pour les cadres nationaux au sein des instances de coopération. Cette évolution répond également à une demande explicite des partenaires et bénéficiaires locaux. Ces derniers estiment que la présence d'interlocuteurs nationaux facilite

6 Voir notamment : OCDE (2005). *Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement*. OCDE ; OCDE (2008). *Programme d'action d'Accra*. OCDE ; Partenariat de Busan (2011). *Partenariat de Busan pour une coopération efficace au service du développement*. Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide, Busan ; Riddell, R. C. (2007). *Does Foreign Aid Really Work?* Oxford University Press.

la communication et la négociation, grâce à une maîtrise naturelle des codes socioculturels, une compréhension du contexte et des réalités vécues. Une *direction binationale* et équilibrée permettrait ainsi d'incarner concrètement la promesse d'un « partenariat d'égal à égal ».

3. **Institutionnalisation de la stratégie de sortie et de la relève institutionnelle :** Afin de pallier la frustration liée au retrait des PTF au moment où les impacts des projets deviennent visibles, il est important d'intégrer la pérennisation dès la phase de conception. Cela suppose la mise en place de protocoles de passation institutionnelle clairement définis, où les dispositifs financiers locaux sont activés bien avant l'échéance du programme. Une telle approche contribuerait également à déconstruire l'imaginaire du « bailleur providentiel » et à clarifier le rôle réel des agences de développement. L'objectif est de réduire le décalage entre la logistique visible des PTF (experts, véhicules siglés) et leurs « promesses » limitées en matière d'assistance technique.
4. **Institutionnalisation d'une redevabilité mutuelle dans les processus d'évaluation :** Si l'on souhaite équilibrer les intérêts divergents entre les pays partenaires, *l'évaluation doit devenir un espace de dialogue paritaire*, dans lequel l'expertise locale, les préférences et les perspectives des bénéficiaires pèsent autant que les critères établis par le PTF. Au-delà des considérations normatives, ce renforcement du rôle des pays partenaires dans le suivi et l'évaluation est un gage de confiance, mais aussi d'efficacité. En effet, cela permettrait d'ajuster les interventions sur la base d'une compréhension commune du terrain et de transformer les enseignements tirés en véritables outils d'appropriation nationale. En rendant les résultats de la coopération transparents pour les deux parties, on réduit le fossé des attentes et l'on encourage l'État partenaire à s'investir davantage dans la pérennisation des acquis, substituant ainsi une culture de la performance partagée à celle de la simple assistance technique.
5. **La Coproduction de savoirs** doit devenir un pilier central de la coopération afin de garantir que les politiques de développement s'appuient sur des analyses scientifiques produites localement, renforçant ainsi la souveraineté et la pertinence du partenariat. Pour ce faire, il est impératif d'investir de manière structurelle dans les centres de recherche, les think tanks et les laboratoires universitaires sénégalais, tout en créant des espaces d'échange de savoirs permettant aux chercheurs des deux pays d'analyser mutuellement leurs systèmes de gouvernance respectifs dans un rapport de stricte égalité d'expertise. Cette dynamique requiert l'allocation de budgets spécifiques permettant une évaluation en temps réel des interventions et facilitant l'ajustement des cadres conceptuels aux réalités du terrain. Afin de garantir la durabilité et l'équilibre de ces initiatives, le financement de la recherche ne devrait plus reposer uniquement sur l'apport externe, mais faire l'objet d'un cofinancement systématique et paritaire entre les deux États. Un tel engagement budgétaire conjoint permettrait de transformer la coopération en un véritable laboratoire d'innovation partagée, dans lequel chaque partie contribue à la hauteur de ses ambitions.

IV. Conclusion

Le renouvellement des cadres de coopération germano-sénégalaise est un processus constructif qui exige une transparence accrue des intérêts et une reconnaissance de la pluralité des expertises. En plaçant la coresponsabilité au cœur du dialogue, le Sénégal et l'Allemagne peuvent renforcer leur partenariat et ainsi accroître les chances de mettre en place des politiques publiques qui répondent durablement aux aspirations des citoyens des deux nations. L'expérience sénégalaise en termes de coopération au développement montre, de manière générale, que la création d'une véritable culture du partenariat « décolonial » nécessite un travail intentionnel de décroisement entre les acteurs aux niveaux macro, méso et micro. Sans cet effort, les partenariats risquent de rester des arrangements techniques entre gouvernants et experts du développement, sans redistribution réelle du pouvoir vers les acteurs locaux. À bien des égards, la coopération avec l'Allemagne agit pour le Sénégal comme un signal réputationnel, donc crucial pour attirer les investisseurs privés, consolidant un triangle stratégique entre l'État allemand, les entreprises et les institutions de coopération. Pour le Sénégal, cela implique de se positionner comme un partenaire réformateur crédible. Déconstruire l'asymétrie susmentionnée signifie accepter un partage réel du pouvoir décisionnel et bâtir une relation fondée sur le respect mutuel des souverainetés professionnelles et politiques.

Pour ancrer ces changements, le principe de redevabilité mutuelle doit devenir le socle des mécanismes d'évaluation du partenariat. En renforçant le rôle des acteurs nationaux dans la mesure des impacts et en intégrant leurs préférences et expertises locales, la qualité des politiques s'en trouvera renforcée. De manière opérationnelle, la création d'un groupe de travail bilatéral dédié à la « coopération équitable » constituerait un premier pas concret pour revoir les procédures, les modes de gouvernance et les indicateurs de performance dans des secteurs pilotes. Cette instance aurait pour mission d'expérimenter des réformes sur les modes de recrutement, l'adaptation aux cadres financiers locaux, et l'institutionnalisation de la stratégie de sortie et de relève institutionnelle.

L'Afrique, l'Allemagne et la coopération au développement dans le système mondial

Appréhender les reconfigurations géopolitiques

Auteurs :

Dr Selly Ba, sociologue, consultante

Dr Sokhna Rosalie Ndiaye, Enseignante-Chercheure, Université Rose Dieng France-Sénégal

Contributeurs :

Mme Ndèye Aïssatou Gaye, assistante de recherche

M. Abdou Kane Dieng, assistant de recherche

Mme Sokhna Diarra Sarr, assistante de recherche

Introduction

La politique allemande de développement s'intéresse de plus en plus au continent africain et s'efforce, depuis des années, de faire progresser la coopération avec les États africains, tant au niveau international qu'au niveau bilatéral. Ces dernières années¹, la politique africaine de l'Allemagne a été marquée par de nombreuses initiatives et par l'affirmation d'un « partenariat d'égal à égal ». Or, l'examen des rapports de force sous-jacents montre qu'en dépit du discours officiel qui prétend y mettre fin, les déséquilibres se perpétuent dans un contexte de reconfigurations géopolitiques, marqué par la montée en puissance de nouveaux acteurs et par la compétition qu'ils se livrent. À cette pression concurrentielle répond une stratégie propre des États africains, à savoir la diversification des partenariats, qui modifie les termes de leur négociation avec les bailleurs traditionnels, dont l'Allemagne.

Contexte général : recomposition du système international

Le système international traverse une période de transformation profonde, caractérisée par l'émergence d'un ordre multipolaire et par une concurrence accrue entre grandes puissances pour l'accès aux ressources, aux marchés et aux alliances stratégiques. Dans ce paysage, l'aide au développement n'est plus seulement un instrument d'appui social ou économique ; elle devient également un vecteur de positionnement géopolitique et d'influence externe. Elle n'est plus déterminée par des logiques de solidarité, mais par des logiques de partenariat.

1 Schlegel, A., & Ziai, A. (2021). *La politique africaine de l'Allemagne : vers la reconduction d'un modèle de coopération asymétrique*.

La présence économique et politique de la **Chine sur le continent africain s'est fortement intensifiée** au tournant des années 2010-2020, faisant de Pékin le premier partenaire commercial de l'Afrique depuis plusieurs années. Les flux d'investissements directs étrangers chinois et les projets d'infrastructure conduits dans le cadre de l'initiative *Belt and Road Initiative*² témoignent de cette influence croissante. La **Turquie, la Russie et les États du Golfe** multiplient également leurs engagements, que ce soit à travers des accords d'armement, des partenariats énergétiques ou des investissements stratégiques, reléguant parfois les acteurs traditionnels à des positions concurrentielles.

Dans ce nouveau contexte, l'aide publique au développement (APD) devient ouvertement un outil de politique étrangère au service d'intérêts stratégiques, sécuritaires ou économiques. Les conditionnalités politiques, les priorités migratoires, la lutte contre le terrorisme ou la sécurisation des chaînes d'approvisionnement pèsent fortement sur l'allocation de l'aide³. Cette évolution s'observe aussi bien chez les bailleurs traditionnels que chez les nouveaux partenaires et brouille la frontière entre coopération, influence et compétition stratégique. L'initiative « **Compact with Africa** » (**CwA**), lancée par l'Allemagne dans le cadre du G20 en 2017, illustre cette dynamique : elle vise à améliorer l'attractivité des investissements privés en Afrique tout en renforçant le rôle allemand sur le continent. L'Allemagne s'est engagée, par exemple, à investir **4 milliards d'euros dans des projets d'énergie verte en Afrique d'ici à 2030**, signe de l'articulation entre objectifs de développement et stratégies industrielles européennes. En complément, l'Allemagne a annoncé en 2025 une contribution de **10 millions d'euros à un fonds fiduciaire de la Banque mondiale** lié à l'initiative Compact with Africa, reflet d'un engagement coordonné au sein des institutions multilatérales⁴.

En conséquence, l'Afrique occupe désormais une place centrale dans les **enjeux mondiaux contemporains** :

- **Ressources naturelles stratégiques** : le continent abrite des réserves significatives de minéraux essentiels à la transition énergétique (tels que le lithium, le cobalt ou le cuivre), qui attirent l'intérêt de puissances concurrentes. L'Afrique est sans doute le continent le mieux doté en richesses naturelles⁵ : elle dispose de 80 % des réserves mondiales de coltan, de 90 % des platinoïdes, de 89 % du platine, de 81 % du chrome, de 78 % des réserves de diamants, de 70 % du tantale, de 61 % du manganèse, de 60 % du cobalt, de 40 % des réserves d'or, de 20 % de la production d'uranium et de 10 % des réserves de pétrole.
- **Dynamique démographique majeure** : avec une population qui devrait atteindre environ **2,5 milliards d'habitants d'ici 2050**, l'Afrique représente, du point de vue de l'Allemagne, un marché et un réservoir de main-d'œuvre importants⁶.
- **Défis sécuritaires transnationaux et vulnérabilité face aux changements climatiques** : le changement climatique et les crises sécuritaires influencent les priorités des politiques publiques tant africaines qu'européennes.

2 La Belt and Road Initiative vise le développement d'infrastructures terrestres, maritimes, énergétiques et communicationnelles afin de connecter l'Asie, l'Europe et l'Afrique. https://www.ens.psl.eu/sites/default/files/bl_16062021_economie_tc_1.pdf

3 Mawdsley, E. (2018). 'From billions to trillions': Financing the SDGs in a world 'beyond aid': Financing the SDGs in a world 'beyond aid'. *Dialogues in Human Geography*, 8(2), 191-195. <https://doi.org/10.1177/2043820618780789>

4 Reuters. (2025, 17 juillet). *Germany to contribute 10 mln eur to World Bank trust fund, finmin says*. <https://www.reuters.com/world/germany-contribute-10-mln-eur-world-bank-trust-fund-finmin-says-2025-07-17/>

5 Ramdoo, I. (2019). L'Afrique des ressources naturelles. International Institute for Sustainable Development (IISD). <https://www.iisd.org/system/files/publications/afrique-ressources-naturelles-vangaurdia-fr.pdf>

6 Tiassou, K., & Pelz, D. (2023, 25 janvier). *L'Allemagne a présenté sa nouvelle stratégie africaine*. Deutsche Welle. <https://www.dw.com/fr/allemande-afrique-coop%C3%A9ration-emplois-d%C3%A9veloppement-svenja-schulze/a-64514976>

Face à cette concurrence, les États africains diversifient leurs partenariats, non seulement avec les puissances émergentes, mais aussi entre eux et avec des organisations régionales. Cette approche pragmatique s'inscrit dans une volonté de réduire les dépendances historiques et d'élargir leurs marges de manœuvre politiques et économiques, en tirant parti de différentes sources d'investissement, de technologies et de financements⁷. Elle se traduit par une coopération simultanée avec des acteurs occidentaux, émergents et régionaux, selon des logiques d'opportunité et d'intérêt national. Cette diversification s'accompagne d'une **affirmation progressive de l'agentivité africaine** : l'Union africaine et ses États membres portent leurs propres initiatives continentales (Agenda 2063, Zlecaf)⁸, déploient une diplomatie plus assertive dans les forums multilatéraux et remettent en question les rapports asymétriques hérités de l'histoire coloniale. L'Union africaine et l'Allemagne ont ainsi réaffirmé leur partenariat en alignant les financements allemands (environ **88 millions d'euros supplémentaires**) sur les priorités de l'Agenda 2063 (énergie durable, infrastructures, paix et sécurité)⁹. Cette agentivité reste toutefois hétérogène, contrainte par des rapports de pouvoir structurels, des asymétries économiques et des dépendances financières persistantes.

L'Allemagne et l'Afrique : évolution du cadre de la coopération au développement

Depuis la fin des années 2010, la coopération allemande avec l'Afrique connaît une **reconfiguration profonde**, marquée par le passage d'une logique d'aide classique à une approche plus stratégique, articulant **développement, influence géopolitique et stabilisation**. Cette réorientation se lit dans les budgets : le budget du ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement (BMZ) est passé de 11,22 milliards d'euros en 2024 à 10,28 milliards d'euros en 2025, soit la plus forte baisse de l'ensemble des ministères fédéraux, et devrait encore reculer autour de 9,9 milliards d'euros en 2026¹⁰. Les coupes touchent d'abord les initiatives spéciales du ministère et les contributions aux fonds multilatéraux de santé (la contribution au Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme passe de 415 à 370 millions d'euros entre 2024 et 2025), tandis que les instruments de mobilisation de l'investissement privé sont relativement préservés. Les moyens se déplacent ainsi des secteurs sociaux vers les secteurs jugés stratégiques.

Historiquement centrée sur l'aide technique et sociale, la coopération allemande s'appuie désormais sur des **instruments financiers, institutionnels et diplomatiques élargis**, mobilisant l'investissement privé, les banques de développement (KfW), les agences de mise en œuvre et les cadres multilatéraux. La GIZ, née en 2011 de la fusion de trois agences allemandes de coopération technique (GTZ, DED et InWEnt), illustre elle-même cette rationalisation stratégique. L'initiative **Compact with Africa (CwA)**, lancée sous la présidence allemande du G20 en 2017, marque ce changement de paradigme : elle vise à améliorer le climat des affaires et à attirer l'investissement privé dans des pays africains engagés dans des réformes structurelles. À ce jour, douze pays africains y participent : le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, l'Égypte, l'Éthiopie, le Ghana, la Guinée, le Maroc, le Rwanda, le Sénégal, le Togo et la Tunisie.

Cette approche traduit une volonté allemande de **positionner la coopération comme un levier de codéveloppement**, mais aussi comme un **outil d'influence économique et politique**, dans un contexte où d'autres acteurs (la Chine, la Turquie et les États arabes du Golfe) proposent des partenariats alternatifs souvent moins conditionnés.

7 Taylor, I. (2016). *Africa Rising? BRICS – Diversifying Dependency*. James Currey.

8 Brown, W., & Harman, S. (2013). *African Agency in International Politics*. Routledge.

9 <https://au.int/en/pressreleases/20251119/au-and-germany-deepen-strategic-partnership-advance-agenda-2063-priorities>

10 Deutscher Bundestag. (2024). *Entwicklungsetat soll um mehr als 900 Millionen Euro sinken*. <https://www.bundestag.de/presse/hib/kurzmeldungen-1015388> ; BMZ. (s. d.). *Haushalt des BMZ*. <https://www.bmz.de/de/ministerium/zahlen-fakten/bmz-haushalt>

La politique africaine récente du gouvernement fédéral allemand met l'accent sur des **secteurs jugés stratégiques** à la fois pour les pays africains et pour les intérêts européens. En principe, ces priorités sont négociées entre les gouvernements partenaires ; en pratique, l'asymétrie des rapports de force laisse peu de place à une négociation réelle, et le choix des secteurs répond d'abord aux impératifs européens de transition énergétique, de sécurisation des approvisionnements et de maîtrise des migrations. Chacun de ces secteurs constitue ainsi un terrain sur lequel l'Allemagne cherche à se distinguer de ses concurrents :

- **Énergie et climat** : développement des énergies renouvelables et de l'hydrogène vert, avec des engagements allemands de plusieurs milliards d'euros en faveur des projets énergétiques en Afrique, comme l'illustre le **Partenariat pour une transition énergétique juste (JETP)** signé en 2023 entre le Sénégal et plusieurs partenaires ;
- **Infrastructures et numérique** : financement et préparation de projets structurants régionaux, à l'image de l'appui de la KfW aux interconnexions électriques du Système d'échanges d'énergie électrique ouest-africain (EEEOA) ;
- **Formation professionnelle et emploi** : domaine dans lequel l'Allemagne, à travers la GIZ, dispose d'un avantage comparatif reconnu, notamment dans les secteurs de la santé au Togo et de l'agriculture au Sénégal ;
- **Gouvernance et stabilité** : dimensions intégrées de manière de plus en plus explicite aux cadres de coopération, pour la prévention des conflits et le renforcement institutionnel ;
- **Coopération culturelle et migration** : le Goethe-Institut contribue à sécuriser les interactions, à créer des relations de confiance durables avec les sociétés civiles africaines et à soutenir l'agentivité des acteurs culturels et intellectuels locaux ;
- **Appui aux processus de démocratisation et de bonne gouvernance** : les fondations politiques allemandes contribuent à la tenue d'élections, renforcent la société civile et élargissent le cercle des acteurs engagés dans les dynamiques de démocratisation.

Ces priorités traduisent une **approche intégrée**, où développement, bonne gouvernance, sécurité et intérêts économiques sont étroitement imbriqués.

Face à cette recomposition, les États africains ne se positionnent plus comme de simples bénéficiaires. La **diversification des partenariats** leur permet d'arbitrer entre différentes offres de coopération et de **négocier des conditions plus favorables**¹¹, en fonction de leurs priorités nationales et régionales (Agenda 2063 de l'Union africaine, stratégies sectorielles). Cette marge de manœuvre ne doit toutefois pas être surestimée, et le Compact with Africa en montre les limites : l'adhésion est formellement volontaire, mais la sélection des pays participants revient au G20 et aux institutions financières internationales, tandis que les réformes attendues s'inscrivent dans des cadres d'investissement et de gouvernance définis en dehors du continent. Lue dans une perspective postcoloniale, une telle initiative peut ainsi reproduire les asymétries héritées sous une autre forme plutôt que d'y mettre fin. L'agentivité africaine se mesure donc moins à la participation à ces dispositifs qu'à la capacité, variable selon les pays, d'en négocier les termes.

11 La négociation avec les partenaires est mise en avant comme un élément clé. Les décisions et solutions sont souvent négociées entre les acteurs de la coopération et les partenaires locaux.

Problématique centrale : comment la coopération allemande avec l'Afrique s'adapte-t-elle aux nouvelles réalités géopolitiques ?

La recomposition du système international, portée par la multipolarité croissante, l'intensification des rivalités de puissances et la politisation de l'aide au développement, restructure les modalités de la coopération internationale. La coopération allemande doit désormais articuler ses intérêts stratégiques avec des partenariats africains de plus en plus diversifiés, tout en restant compétitive face à d'autres puissances. La concurrence internationale pèse sur la conception et la mise en œuvre des projets allemands. L'initiative Compact with Africa illustre cette adaptation : elle mobilise à la fois des fonds publics et privés pour améliorer le climat d'investissement, tout en soutenant les réformes structurelles locales. Cette approche vise à maintenir l'attractivité allemande et européenne dans un contexte où d'autres partenaires proposent des financements rapides, mais souvent moins conditionnés. À ce titre, les États africains perçoivent la coopération allemande comme fiable et durable, notamment dans les domaines de la gouvernance, de la formation professionnelle et de la transition énergétique. Elle est en revanche jugée moins flexible et plus lente que d'autres offres (celles de la Chine ou des États du Golfe, par exemple), ce qui oblige l'Allemagne à renforcer sa valeur ajoutée par la qualité, la durabilité et l'intégration régionale.

L'adaptation de la coopération allemande se heurte à une mise en tension croissante entre les intérêts stratégiques de l'Allemagne et les attentes exprimées par les partenaires africains. D'un côté, l'Allemagne cherche à sécuriser ses approvisionnements énergétiques, à maîtriser les flux migratoires, à promouvoir la stabilité régionale et à soutenir la transition verte. De l'autre, les pays africains attendent une coopération favorisant l'industrialisation, la création d'emplois, le transfert de technologies et une plus grande autonomie décisionnelle. Cette asymétrie peut fragiliser la relation si les priorités allemandes sont perçues comme instrumentales ou déconnectées des réalités locales. Elle pose alors la question de la coconstruction réelle des politiques de coopération et du degré d'appropriation africaine. Cette tension exige des arbitrages stratégiques : concilier des standards élevés de gouvernance et de conditionnalités avec des résultats tangibles pour les partenaires africains.

La coopération allemande avec l'Afrique présente des opportunités importantes pour les États africains : elle favorise la transition énergétique à travers des investissements dans les énergies renouvelables et l'hydrogène vert, soutient l'industrialisation et l'intégration des chaînes de valeur locales grâce à la formation professionnelle et aux programmes d'innovation, sans compter qu'elle ouvre la voie à des partenariats triangulaires, plus équilibrés et alignés sur les priorités africaines et l'Agenda 2063. Cependant, la coopération allemande reste confrontée à plusieurs limites structurelles : les entreprises allemandes sont peu présentes en Afrique¹² (un millier d'implantations, contre près de 10 000 entreprises chinoises¹³), les asymétries de pouvoir entre partenaires persistent, l'appropriation locale de certains projets peut être insuffisante et l'Allemagne risque parfois d'être marginalisée face à des acteurs plus rapides, moins conditionnels et plus alignés sur les urgences nationales. La réussite de cette coopération dépend dès lors de sa capacité à réduire ces écarts, à mieux intégrer les priorités africaines et à combiner efficacité, durabilité et pertinence locale.

12 Peltzer, R. (2024). *L'Allemagne a-t-elle une stratégie économique pour l'Afrique ?*. Politique internationale. <https://roger-peltzer.com/fr/lallemagne-a-t-elle-une-strategie-economique-pour-lafrique/>

13 Un millier d'entreprises allemandes sont implantées en Afrique contre 10 000 chinoises, principalement actives dans le domaine de la construction. Voir Le Touzé, A. (2019, 15 février). *Berlin veut booster les investissements allemands en Afrique*. Deutsche Welle. <https://www.dw.com/fr/berlin-veut-booster-les-investissements-allemands-en-afrique/a-47540189>

Recommandations

Passer du projet au partenariat gagnant-gagnant : les initiatives les plus prometteuses reposent sur la coconstruction, l'adaptation aux contextes nationaux et l'implication réelle des acteurs locaux (États, collectivités, société civile, secteur privé). Sans cela, les risques de faible appropriation et de durabilité limitée demeurent élevés.

Renforcer l'alignement stratégique avec les priorités africaines : il convient de consolider l'intégration des initiatives allemandes dans les agendas nationaux et régionaux afin d'accroître l'appropriation locale et la pertinence des projets, et d'instaurer des mécanismes de consultation systématique avec les acteurs africains avant le lancement de nouveaux programmes. En multipliant les espaces locaux de création de savoirs, les bénéficiaires ont l'opportunité de réfléchir à leurs priorités et de les définir en dehors des cadres politiques préétablis.

Accroître la flexibilité et l'efficacité des instruments de coopération : il convient de développer des **financements hybrides** (public-privé) et des outils modulables permettant de combiner standards de gouvernance et **réponses rapides aux besoins locaux**. À cela s'ajoute la simplification des procédures de mise en œuvre pour réduire le décalage perçu entre ambitions et résultats concrets.

Investir dans la maîtrise locale des chaînes de valeur stratégiques afin de renforcer l'autonomisation des économies africaines : dans les domaines où les intérêts convergent, notamment la transition énergétique juste, l'agriculture et l'industrialisation, l'investissement doit dépasser le simple renforcement de capacités. Les projets doivent mettre en place des systèmes permettant aux parties prenantes locales de prendre en charge l'intégralité de la chaîne de transformation. Couplée à une formation professionnelle ciblée, cette approche favorisera la création de valeur ajoutée locale et maximisera les retombées socio-économiques.

À PROPOS DU PROJET

Le projet CAAOPoC propose une analyse critique des pratiques contemporaines de la coopération allemande en Afrique de l'Ouest : dispositifs institutionnels, gouvernance, co-construction et autonomie des acteurs locaux. Face aux asymétries persistantes des dispositifs de développement, il interroge le « tournant postcolonial » et propose un cadre d'analyse des asymétries et d'auto-évaluation des partenariats. Le projet s'inscrit dans l'axe « Dynamiques sociales nouvelles » du LASPAD.

AUTEURES

Sokhna Rosalie Ndiaye

Sociologue politique, enseignante-chercheuse à l'Université Rose Dieng France-Sénégal (Dakar), Cheffe de division Recherche et Coopération scientifique. Directrice adjointe du LASPAD et directrice scientifique de l'axe « Dynamiques sociales nouvelles ».

Selly Ba

Docteure en sociologie, consultante. Co-auteure des trois notes d'orientation politique du projet CAAOPoC.

Contributeurs :

Mme Sokhna Diarra SARR, Assistante de recherche

Mme Ndeye Aïssatou GAYE, Assistante de recherche

M. Abdou Kane DIENG, Assistant de recherche

À PROPOS DU LASPAD

Le LASPAD — Laboratoire d'Analyse des Sociétés et Pouvoirs / Afrique-Diasporas — est un laboratoire de recherche de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis (Sénégal). Créé en 2014, il met en dialogue les sciences humaines et sociales avec les sciences numériques et expérimentales, et produit des connaissances utiles au-delà de la sphère académique.

COMMENT CITER CE RECUEIL

Ndiaye, S. R. & Ba, S. (2026). La coopération allemande en Afrique de l'Ouest à l'ère du tournant postcolonial : recueil de trois notes de politique publique. Saint-Louis : LASPAD, Université Gaston Berger.



ACCÉDER À LA PAGE DU PROJET

Scannez ce code pour retrouver en ligne les trois notes, les résumés audio en wolof, les Field Notes et les actualités du projet CAAOPoC.

LASPAD — Université Gaston Berger de Saint-Louis

Quai Henri Jay, Saint-Louis, Sénégal

contact@laspad.org · +221 77 890 88 88 · laspad.org

Programme CAAOPoC — laspad.org/programme/?prog=caaopoc